

L'hebdo

**Aperçu des activités de la semaine
du lundi 22 au dimanche 28 mai 2023**



POLICE
RIVIERA

277 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

104 interventions



SDIS
RIVIERA

11 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Blonay-Saint-Légier



23.05.2023 – 1540 : conduite sans permis – possession de produits stupéfiants

En cours de patrouille motorisée sur le chemin des Cerisiers, les policiers interpellent un scootériste et son passager. Le conducteur avoue ne pas être au bénéfice d'un permis de conduire et un sachet de cannabis est découvert sur son passager. Ils sont tous deux informés d'une dénonciation à l'autorité compétente.



La Tour-de-Peilz



25.05.2023 – 0910 : barrages pour maîtriser une pollution dans une rivière

Alors que du mazout s'est écoulé dans un ruisseau, quatorze pompiers sont alarmés avec entre autres un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH) et un bateau d'intervention. En collaboration avec la police de la faune et la Direction générale de l'environnement, les pompiers parviennent à maîtriser la pollution dont l'origine est rapidement connue. L'écoulement de produit nécessite la mise en place de deux barrages sur le cours du ruisseau et d'un barrage à son embouchure dans le Léman, durant plusieurs jours.

27.05.2023 – 2235 : un serpent caché sous une machine à laver

Les occupants d'une demeure du bord du lac font appel aux pompiers, après qu'une couleuvre d'une quarantaine de centimètres est rentrée dans leur domicile et s'est réfugiée sous une machine à laver. Le cas nécessite le démontage partiel de la machine, afin que les sapeurs puissent récupérer l'animal sans lui faire de mal. Il est ensuite relâché aux environs de minuit dans la nature.



Montreux



Clarens, 22.05.2023 – 0435 : individu perturbé - détention de produits stupéfiants

Une patrouille de police est requise sur la rue des Vergers auprès d'un homme étendu au sol. Sur place, les policiers remarquent la présence de stupéfiants dans ses effets personnels. Visiblement sous l'influence de l'alcool et de produits stupéfiants, l'intéressé est acheminé au poste de police. Au vu de son état physique, une ambulance est mandatée pour l'ausculter, mais son état ne nécessite pas de prise en charge. Il est dénoncé à l'autorité compétente.



Clarens, 22.05.2023 – 1210 : usage d'une trottinette électrique sans avoir l'âge requis

Une adolescente de 14 ans est interceptée sur l'avenue Rousseau, alors qu'elle circule sur une trottinette sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Elle est dénoncée pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Sa mère est avisée des faits.

23.05.2023 – 1435 : chien non tenu en laisse

Un chien est observé détaché, gambadant sur le quai de Vernex sans être tenu en laisse. La propriétaire du canidé est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Fermetures tardives d'établissements publics

En cours de patrouille sur la Place du Marché, le mardi 23 mai à 01h00, les policiers constatent qu'un bar est encore ouvert, après l'heure de fermeture autorisée, avec une dizaine de clients consommant des boissons devant et à l'intérieur de l'établissement. Le gérant est dénoncé à l'autorité compétente.

Un bar de Montreux fait l'objet d'un contrôle, le dimanche 28 mai à 04h40. En effet, malgré l'heure tardive, une quinzaine de clients se trouvent à l'intérieur. Le gérant est dénoncé pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Pollution sonore

Entre le 24 et le 27 mai, quatre automobilistes à la conduite bruyante et sportive sont interceptés sur l'avenue des Alpes et la Grand-Rue à Montreux, ainsi que sur la rue du Lac à Clarens. Ils sont dénoncés pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



Vevey

Usage d'une trottinette sans avoir l'âge requis

En cours de patrouille les 23 et 24 mai, trois adolescents de 13 ans sont interceptés alors qu'ils circulent sur une trottinette électrique sans avoir l'âge requis leur permettant d'obtenir un permis de conduire de la catégorie M. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Leurs parents sont avisés des faits.

26.05.2023 – 2325 : mineur de moins de 16 ans non-accompagné en rue après 22h

Deux jeunes de 14 ans prennent la fuite à la vue des policiers sur la rue Louis Meyer, ils sont rattrapés et remis à leur grand-père qui est avisé d'une dénonciation pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal pour être seuls en rue après 22h00 en ayant moins de 16 ans.

Pollution sonore

Les 27 et 28 mai, deux automobilistes effectuant plusieurs accélérations sur l'avenue du Général-Guisan sont interceptés par une patrouille et dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
22.05.23	La Tour-de-Peilz, Rte de Chailly	50 km/h	64 km/h	*	18	*
23.05.23	Veytaux, Av. de Chillon	50 km/h	80 km/h	*	145	*
24.05.23	Vevey, Av. du Général-Guisan	50 km/h	58 km/h	*	3	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	25'618	8	29	0.144%
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	30'369 25'891	21 29	22 23	0.142% 0.201%
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	18'549	19	0	0.102%
Brent, Place de la Chapelle	50 km/h	32'300	2	1	0.009%